

DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
Commune de VOREY sur ARZON

Vorey, le 16 mars 2026

Mesdames, Messieurs,
Les conseillers municipaux de Vorey

Objet : convocation du conseil municipal

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame La Maire,
Cécile GALLIEN

Madame, Monsieur, Chers collègues,

La prochaine réunion du conseil municipal, à laquelle j'ai l'honneur de vous convier à participer, se tiendra en mairie, salle du conseil municipal :

mairie@vorey.fr

Le vendredi 20 mars 2026, à 20h

Ordre du jour :

➤ **1ère partie** : Installation du Conseil Municipal

- Election du maire (art. 2122-8 du CGCT)
- Détermination du nombre d'adjoints au maire (art. L2122-1 et 2122-2 du CGCT)
- Election des adjoints au maire (art. 2122-8 du CGCT)
- Fixation des indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués (art. L.2123-24 du CGCT)
- Ordre du tableau
- Lecture de la charte de l' élu local (art. L1111-13 et L1111-14 du CGCT charte)

➤ **2ème partie** :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2026
- Désignation de 2 délégué(e)s au Secteur Intercommunal d'Energie de Vorey sur Arzon – Emblavez
- Désignation d'un représentant au sein de la Société Publique Locale du Velay
- Déclaration d'Intention d'Aliéner AE 77, 78
- Ouverture du quart des crédits d'investissement avant vote du budget
- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Cécile GALLIEN,
Maire

